



## EXPERT EN SYSTEME DE GESTION D'EQUIPEMENT

### TERMES DE REFERENCE

<b>Titre du projet</b>	Projet de Renforcement de la Préparation et de la Gestion des Désastres en Haïti (RPGD)
<b>Unité</b>	Résilience
<b>Fonction</b>	Expert en système de gestion d'équipements (consultation)
<b>Lieu d'Affectation</b>	Port-au-Prince (déplacements fréquents dans les 10 départements du Pays)
<b>Durée</b>	180 jours
<b>Prise de fonction</b>	20 Septembre 2018

#### CONTEXTE

De par sa situation, Haïti est exposée à de nombreux risques naturels : cyclones ; inondations et crues torrentielles ; mouvements de terrain et séismes. La vulnérabilité des populations est aggravée par la colonisation d'espaces très exposés aux menaces naturelles (zones de failles actives, pentes abruptes, ravines, berges de rivières, plaines inondables, etc.).

La fréquence des catastrophes naturelles et le constat d'accroissement de la vulnérabilité en Haïti, nécessite la mise en place d'un dispositif réglementaire ainsi qu'un renforcement et/ou la mise en place d'une politique de prévention des risques naturels dont l'objectif est d'assurer la sécurité des personnes et des biens et la pérennisation des investissements dans le domaine de la construction et des infrastructures en anticipant les phénomènes naturels. Suite au séisme destructeur de janvier 2010, les expériences acquises à travers la mise en œuvre de programmes d'aménagement du territoire et de reconstruction soulignent la nécessité d'intégrer la réduction des risques dans les projets actuels et futurs.

La dynamique actuelle au sein du gouvernement de « formaliser » par une loi, le cadre d'intervention du SNGRD (Système National de Gestion des Risques et des Désastres) associée à la volonté de la DPC de refonder sa stratégie opérationnelle, justifie un projet dédié à l'appui technique et matériel dans la prévention et la gestion des désastres. Par ailleurs, l'évaluation des dommages post désastre (PDNA) élaborée à l'issue du passage du cyclone Mathieu en octobre 2016 constitue un « document cadre » justifiant l'intervention dans les domaines d'action prioritaires articulés autour de trois objectifs principaux <sup>1</sup>:

---

<sup>1</sup> Le bilan fait état de 546 morts, 128 disparus et 439 blessés. Plus de 120 mille maisons ont été soit détruites, soit endommagées. Environ 2.1 millions de personnes (y compris les enfants) ont été affectées dont 1.4 millions (12,4 % de la population totale du pays) en besoin urgent d'assistance humanitaire. Les femmes représentent 49% de la population soit 784 000 personnes dans les zones affectées. Plus de 175 500 personnes ont trouvé refuge dans 224 abris

- i. Rétablir et renforcer au plus vite les capacités de réponse aux désastres dans les zones affectées (pouvoir se préparer et répondre le plus rapidement et efficacement possible aux besoins divers de la population lors des prochaines urgences ; de disposer d'un système national et local d'alerte fiable et doté de services d'intervention ; assurer la continuité de la coordination des opérations de réponses) ;
- ii. Réduire la vulnérabilité aux désastres dans les zones affectées avec une emphase sur le renforcement de la résilience des femmes, des jeunes et des personnes handicapées (...) en produisant de l'information adaptée et des outils de réduction des risques nécessaires au relèvement et en diffusant cette information auprès de la population en général, et des acteurs du relèvement en particulier ;
- iii. Réduire la pression et le cercle vicieux que constituent les désastres sur les ménages et renforcer ainsi leur résilience en introduisant des mécanismes de transfert de risques dans les zones affectées ;

Ainsi, le projet d'appui à la prévention et à la gestion des désastres, financé par la coopération japonaise, s'inscrit dans la mise en œuvre du programme de coopération du PNUD avec le gouvernement haïtien. Il vise à renforcer les capacités opérationnelles du SNGRD ainsi que les capacités techniques de la Direction de la Protection Civile (DPC) et des Centres d'Opération d'Urgence (COU) dans la prévention et la gestion des risques. Le projet s'aligne sur les retours d'expériences de la gestion du cyclone Mathieu et plus précisément sur les orientations stratégiques de l'évaluation post-désastre (PDNA), ceci afin de contribuer à une réponse plus efficace et adaptée aux besoins spécifiques des populations face aux crises futures. Le projet s'articule autour de quatre composantes :

- Le renforcement du SNGRD dans l'opérationnalisation de son cadre légal et stratégique (PNGRD) ;
- L'élaboration d'un cadre méthodologique standard pour les plans de contingence multirisques aux échelles communale et départementale (avec une approche participative et de sensibilisation adaptée au genre, à l'âge et au handicap) ;
- Le renforcement de la DPC dans la planification inclusive et équitable, la coordination et la gestion de crise (mise en place d'une base de données SIG pour la gestion de la réponse, sensibilisation sur l'importance de collecter et utiliser les données sur le genre, l'âge et le handicap et formation des CTD pour la mise à jour, l'exploitation et la valorisation de cette base de données) ;
- La mise à disposition d'équipements pour :
  - o les dix (10) centres d'opérations d'urgence départementaux (COUD) ;
  - o les dix (10) centres d'opérations d'urgence communaux dans le département du Nord-Ouest (COUC) ;
- L'installation de deux stations de surveillance sismologique pour l'Unité Technique Sismique (UTS) du BME (Bureau des Mines et de l'Énergie) ;

Une attention sera portée à l'engagement des femmes, des jeunes et des populations handicapées dans la prévention, la préparation et la réponse aux désastres. La stratégie de mise en œuvre envisagée sera fondée sur le transfert de compétences à travers une approche « d'apprendre en faisant » via une assistance technique appropriée et ciblée sur les besoins prioritaires. La priorité

---

temporaires. Les pertes et dommages sont estimés globalement à 2,8 milliards de dollars.

sera accordée au département du Nord Ouest, durement affecté par le cyclone en octobre dernier. Le Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales (MICT) à travers la Direction de la Protection Civile (DPC), bras opérationnel du SNGRD sera le partenaire privilégié de ce projet.

## **FONCTIONS ET RESPONSABILITES**

Sous la supervision générale de la Chef de l'Unité Résilience et sous la supervision directe du chef de projet, l'expert en système de gestion de matériel et de suivi assistera la DPC dans son inventaire des équipements actuels des dix COUD de sorte à constituer une base de données et de codification des équipements afin de faire le suivi et la maintenance des propriétés matérielles de la DPC. A ce titre, il mettra en place un programme de formation pour les cadres de la DPC afin d'élaborer et mettre à jour cet inventaire.

L'Expert recruté devra :

- Assister le personnel de la DPC dans le recensement physique des matériels existant des 10 COUD, l'état de fonctionnement de chaque équipement ;
- Mettre en place un système de codification de sorte à constituer une base de données afin de faire le suivi et la maintenance des matériels et équipements de la DPC ;
- Mettre en place un système de gestion, d'information, de classement et d'archivage documentaire afin de rendre accessible de manière instantanée et sécurisée, localement et à distance, toute information disponible sur les équipements des COUD ;
- Identifier les besoins et les priorités de la DPC/MICT en matière de gestion, de suivi et de maintenance des équipements;
- Apporter son assistance aux cadres de la DPC dans l'utilisation, entre autres, de l'outil de gestion des équipements des COUD, et le cas échéant, les former à son usage ;
- Veiller à la bonne gestion du système d'information et la mise à jour régulière de l'inventaire des équipements de la DPC ainsi que le processus de transfert de compétence à la fin du projet ;
- Faciliter l'évaluation des matériels de la DPC à travers la mise à disposition des données, des documents et des informations nécessaires ;
- Favoriser le renforcement des capacités internes de la DPC à travers la formation, le partage d'informations et des connaissances ;
- Sur la base de l'inventaire du matériel réalisé pour les 10 COUD, contribuer à la constitution d'une liste des équipements manquants pouvant être acquis dans le cadre du projet (communication, autonomisation en énergie électrique etc.) dans le but d'accroître les capacités opérationnelles en matière de réponse ;
- Mettre en place un programme de formation des agents des centres d'opération d'urgence des 10 départements géographiques du pays, d'une part, et d'autre part au profit des cadres municipaux pour les 10 communes du département du Nord-Ouest,

suiwi d'un programme de « formation des formateurs » afin d'autonomiser la DPC dans la maintenance des équipements fournis.

## COMPETENCES

- Compétences avérées dans la mise en place de cadre de suivi et de gestion de stock d'équipements ;
- Connaissance confirmée, sur le plan technique, dans le domaine de l'inventaire ou de l'administration ;
- Parfaite maîtrise des outils de gestion documentaire, en particulier les outils de création, codification, référencement, recherche, classement, stockage et sauvegarde de documents ;
- Aptitude à travailler en situation complexe avec l'exigence de respect des délais ;
- Excellente connaissance du créole et du français écrit et parlé et une bonne capacité de rédaction et de synthèse ;
- Connaissance des nouvelles technologies de l'information (logiciels de base, Word, Excel, PowerPoint, pratique de la messagerie électronique et du travail en réseau etc.) ;

## LIVRABLES

Livrables	Période
1- Rapport présentant : <ul style="list-style-type: none"> <li>a. L'inventaire physique des matériels existant des 10 COUD, l'état de fonctionnement de chaque équipement, et</li> <li>b. L'identification des besoins et les priorités de la DPC/MICT relatifs à la gestion, au suivi et à la maintenance des équipements</li> </ul>	30 jours
2- Rapport intermédiaire relatant les activités de mise en place : <ul style="list-style-type: none"> <li>a. D'un système de codification visant à constituer une base de données afin de faire le suivi et la maintenance des propriétés matérielles de la DPC et</li> <li>b. D'un système de gestion, d'information, de classement et d'archivage documentaire, afin de rendre accessible de manière instantanée et sécurisée, localement et à distance, toute information disponible sur les équipements des COUD</li> <li>c. D'une base de données, des documents et des informations nécessaires pour faciliter l'évaluation des matériels de la DPC</li> </ul>	30 jours

<p>3- Rapport final relatant les activités de mise en place :</p> <p>a. D'un système de codification dans l'optique de constituer une base de données, de manière à assurer faire le suivi et la maintenance des propriétés matérielles de la DPC ;</p> <p>b. D'un système de gestion, d'information et d'archivage documentaire, de classement afin de rendre accessible de manière instantanée et sécurisée, localement et à distance, toute information disponible sur les équipements des COUD .</p>	
<p>4- Rapport communiquant la constitution d'une liste des équipements manquants pouvant être acquis dans le cadre du projet (communication, autonomisation en énergie électrique etc.), sur la base de l'inventaire du matériel réalisé pour les 10 COUD et une base de données, des documents et des informations nécessaires pour faciliter l'évaluation des matériels de la DPC .</p>	30 jours
<p>5- Rapport relatant les activités de renforcement des capacités internes de la DPC à travers la formation, le partage d'informations et des connaissances incluant des recommandations pour la pérennisation de ces acquis.</p>	30 jours
<p>6- Rapport présentant un programme de formation au profit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ des agents des centres d'opération d'urgence des 10 départements géographiques du pays ;</li> <li>◆ des cadres municipaux pour les 10 communes du département du Nord-Ouest ;</li> <li>◆ des « formateurs de formateurs » afin d'autonomiser la DPC dans la maintenance des équipements fournis.</li> </ul>	30 jours

## FORMATION ET EXPERIENCES REQUISES

### Education :

- Etre titulaire d'un diplôme niveau licence (ou bac + 3) dans des disciplines impliquant les domaines ci-après : gestion, inventaire, administration, logistique ou dans toute autre discipline similaire.

### Expérience :

- Avoir une expérience pertinente d'au moins 5 ans avec une responsabilité progressive en logistique et/ou inventaire des équipements ;
- Avoir de l'expérience indispensable dans les projets d'inventaire d'équipements ;